

LIMOGES METROPOLE – BUDGET PRIMITIF 2023

PRESENTATION SYNTHETIQUE

Les objectifs du budget 2023 ont été fixés lors du débat d'orientations budgétaires.

Le premier enjeu est la poursuite du déploiement du projet de territoire voté en 2021. Les dépenses d'investissement proposées représentent 96M€ (hors dette et reversement de taxe d'aménagement), dont 62M€ pour le budget principal. L'ensemble des compétences de Limoges Métropole contribue à cet effort massif de développement.

Cet effort budgétaire sera réalisé sans augmenter les taux de la fiscalité intercommunale qui resteront à leur niveau de 2022. La situation du budget annexe des transports, qui est fortement pénalisé par la crise énergétique et qui porte un important chantier de modernisation, imposera une augmentation du taux de versement mobilité en 2023.

La préservation des équilibres budgétaires indispensables à la réalisation du programme d'investissement sera assurée grâce à la maîtrise des charges de fonctionnement dont l'évolution (6,6% par rapport au budget 2022, pour le budget principal) sera inférieure à celle des recettes (7,2%).

1. LE POIDS FINANCIER DES DIFFERENTS BUDGETS

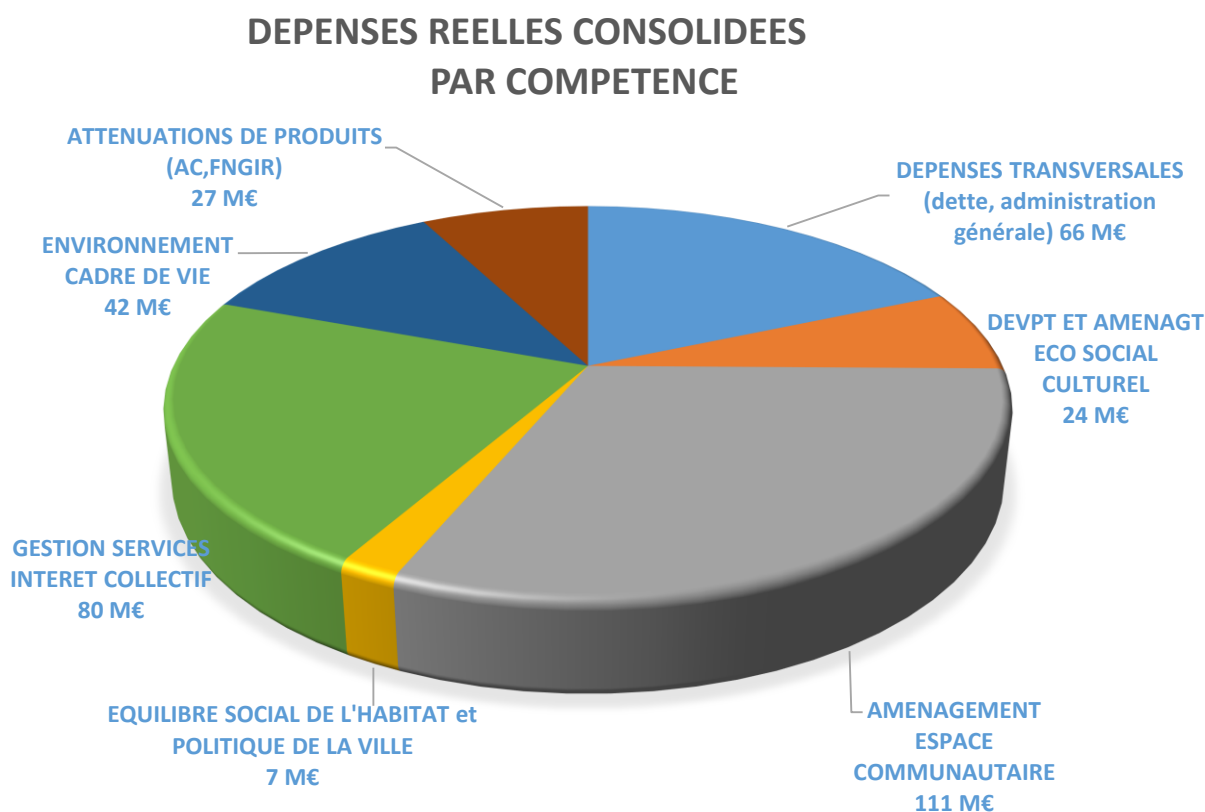
Le budget principal regroupe les deux tiers des dépenses, ainsi que les principales ressources de fiscalité et la dotation globale de fonctionnement. Les budgets annexes ont vocation à être équilibrés par des ressources spécifiquement affectées à leur activité : versement mobilité, redevances assainissement et eau, prestations de tri des déchets, vente de terrains.

BUDGET 2023: DEPENSES REELLES (hors opérations d'ordre) CONSOLIDEES

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Budget Principal	128 927 300 €	107 848 727 €	236 776 027 €
Budget Annexe Transport Urbain	35 272 855 €	16 138 739 €	51 411 594 €
Budget Annexe Assainissement	14 404 875 €	17 972 500 €	32 377 375 €
Budget Annexe Eau	14 153 950 €	15 825 500 €	29 979 450 €
Budget Annexe Centre de Recyclage	4 692 296 €	843 854 €	5 536 150 €
Budgets annexes des parcs d'activités	581 770 €	1 133 665 €	1 715 435 €
TOTAL BP 2023	198 033 046 €	159 762 985 €	357 796 031 €
<i>pour mémoire TOTAL BP 2022</i>	<i>186 322 857 €</i>	<i>134 589 255 €</i>	<i>320 912 112 €</i>

N.B. les dépenses réelles d'investissement comprennent le remboursement du capital de la dette

2. LE BUDGET CONSOLIDE PAR COMPETENCE



3. L'EFFORT D'INVESTISSEMENT

Limoges Métropole a pour vocation d'assumer les investissements structurants du territoire communautaire. Au total près de 96 M€ de dépenses seront proposés cette année et inscrits dans les différents budgets de Limoges Métropole pour les compétences :

- Aménagement de l'espace communautaire : 46,7 M€. L'enveloppe annuelle de travaux de voirie s'établit à 17,7 M€, auxquels il faut ajouter 4,8M€ de travaux et dépenses transversales.

Le programme de rénovation urbaine « quartiers en mieux » (qui concerne les quartiers des Portes ferrées, du Val de l'Aurence sud et de Beaubreuil) monte en puissance (4,1M€ en 2023). D'autres programmes d'aménagement concernent la redynamisation des centralités (2 M€), la requalification de l'entrée sud de Limoges ou le secteur des Casseaux.

Les déplacements urbains pèsent pour 2,2 M€ sur le budget principal (pistes cyclables) et pour 9,1 M€ sur le budget des transports sur lequel sont inscrits les crédits nécessaires à l'achèvement de la liaison La Bastide/Puy Ponchet via une passerelle sur l'A20 (1,9 M€), les études pour le projet de bus à haut niveau de service (1,4 M€), la construction du second dépôt (1,1 M€), l'extension de la ligne 2 (1,6 M€).

• Gestion des services d'intérêt collectif : 27M€. 14,5 M€ sont inscrits pour l'assainissement (dont 6,5 M€ pour la modernisation de la station d'épuration principale), 9M€ pour le budget de l'eau, 1,6M€ pour la gestion des eaux pluviales, 1,1M€ pour la création/extension des cimetières et 800k€ pour la transition énergétique.

• Le développement économique : 13 M€. La polarisation du territoire grâce à des zones d'activités attractives (4,4 M€) et la stratégie foncière (1,7 M€) sont deux priorités de ce budget 2023. La mise en œuvre du programme « Territoire d'industrie » se poursuit (260 k€) ainsi que le soutien aux entreprises (2,5 M€).

• Environnement et cadre de vie : 5,4 M€.

- 2,1 M€ pour les déchets et 1,3 M€ pour la centrale énergie déchets
- 1 M€ pour l'aménagement des eaux et la préservation des espaces naturels
- 237 k€ pour le centre de recyclage

• L'équilibre social de l'habitat : 1,7 M€. Les aides à la production de logements sociaux, à la rénovation du bâti ancien ainsi que l'accueil et le logement des gens du voyage se poursuivent.

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT HORS DETTE ET DOTATIONS

(compris les investissements comptabilisés en stock sur les lotissements d'activité)

Investissement par compétences	95 705 920 €
DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENT ECONOMIQUE SOCIAL ET CULTUREL	13 044 250 €
Budget Principal	12 534 250 €
Budgets Annexes des parcs d'activités économiques (y compris stock)	510 000 €
AMENAGEMENT DE L' ESP ACE COMMUNAUTAIRE	46 673 506 €
Budget Principal	37 574 767 €
Budget Annexe Transport Urbain	9 098 739 €
EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT	1 673 900 €
P OLITIQUE DE LA VILLE	162 000 €
GESTION DES SERVICES D'INTERET COLLECTIF	26 975 240 €
Budget Principal	3 512 140 €
Budget Annexe Eau	8 966 000 €
Budget Annexe Assainissement	14 497 100 €
ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE	5 385 024 €
Budget Principal	5 147 670 €
Budget Annexe Centre de Recyclage	237 354 €
DEPENSES TRANSVERSALES (administration générale)	1 792 000 €

4. LA FISCALITE

Pour 2023, le projet de territoire se poursuit en maintenant les taux de fiscalité à leur niveau de 2022, c'est-à-dire à un niveau particulièrement modéré au regard des moyennes observées en France.

	Taux Limoges Métropole 2023	Taux moyen 2022*
CFE	26,40 %	29,85 %
Foncier bâti	2,20 %	3,96 %
Foncier non bâti	3,46 %	5,45 %
TEOM (ville centre)	6,12%	9,27%

Source : FSL « taux de fiscalité 2021 des grandes collectivités »

*villes de métropole hors Paris

Le taux de versement mobilité, taxe assise sur la masse salariale des employeurs de plus de 11 salariés, devrait évoluer au 1^{er} juillet 2023 de 1,54 % à 1,68 %, permettant ainsi au budget transport de faire face à la crise énergétique et de financer la poursuite du programme de modernisation.

5. L'EQUILIBRE DU BUDGET PRINCIPAL ET LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

La capacité d'autofinancement du budget principal est une variable essentielle pour assurer le caractère soutenable du financement de l'investissement.

Mouvements réels, en €	BP 2020	BP 2021	BP 2022	BP 2023
Produits réels de fonctionnement	132 421 100	133 561 325	140 848 473	150 947 600
Charges réelles de fonctionnement	114 671 255	117 561 912	120 942 440	128 927 300
SOLDE DES OPERATIONS REELLES	17 749 845	15 999 413	19 906 033	22 020 300
Travaux en régie	1 600 000	1 600 000	1 600 000	1 600 000
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT PREVIS.	19 349 845	17 599 413	21 506 033	23 620 300

Le niveau de la capacité d'autofinancement prévisionnelle proposé pour ce budget 2023 s'élève ainsi à 23,6 M€. L'évolution des dépenses est contenue par rapport à celle des recettes, malgré l'inflation et les dépenses induites par la mise en œuvre du projet de territoire.

6. LA DETTE

La dette totale de Limoges Métropole devrait à 221 M€ au 31/12/2022, dont 142 M€ pour le budget principal.

La capacité de désendettement (encours de dette/épargne brute) du budget principal sera proche de 6 ans, un niveau satisfaisant éloigné du seuil d'alerte fixé par la loi à 12 ans.

	CRD au 31/12/2021 (A)	nouvelle dette prévisionnelle (B)	amortissement 2022 (C)	Variation prévisionnelle sur 2022 (D=B-C)	CRD prévisionnel au 31/12/2022 (A+D)
Budget Principal (hors CEDLM)	133 212 234,22 €	20 000 000,00 €	13 360 158,36 €	6 639 841,64 €	139 852 075,86 €
Centrale Energie Déchets	2 090 909,14 €	0,00 €	418 318,52 €	-418 318,52 €	1 672 590,62 €
Dette récupérable	666 757,00 €	0,00 €	253 311,00 €	-253 311,00 €	413 446,00 €
Total Budget Principal	135 969 900,36 €	20 000 000,00 €	14 031 787,88 €	5 968 212,12 €	141 938 112,48 €
Transports Urbains	30 268 741,67 €	5 000 000,00 €	3 476 283,90 €	1 523 716,10 €	31 792 457,77 €
Eau	14 810 640,28 €	0,00 €	1 367 560,10 €	-1 367 560,10 €	13 443 080,18 €
Assainissement	14 140 922,10 €	8 586 882,00 €	996 267,46 €	7 590 614,54 €	21 731 536,64 €
Centre de Recyclage	6 819 999,82 €	0,00 €	710 166,68 €	-710 166,68 €	6 109 833,14 €
Lotissements d'Activités Eco	391 671,15 €	0,00 €	166 829,19 €	-166 829,19 €	224 841,96 €
Parc d'Activités Grande Pièce	5 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 000 000,00 €
OCEALIM	476 000,00 €	0,00 €	112 000,00 €	-112 000,00 €	364 000,00 €
Total des Budgets Annexes	71 907 975,02 €	13 586 882,00 €	6 829 107,33 €	6 757 774,67 €	78 665 749,69 €
BUDGET GLOBAL	207 877 875,38 €	33 586 882,00 €	20 860 895,21 €	12 725 986,79 €	220 603 862,17 €